

Le Courriel d'information

n°349 – Mardi 16 juillet 2002

LE G8 INVENTE L'AFRIQUE NEPADISÉE

Dans ce numéro

1. Enron – WorldCom – VU et les autres … ou la crise du nouveau capitalisme (Par Dominique Plihon)
Les désastres en chaîne des groupes Enron, WorldCom et Vivendi-Universal (VU) ne sont pas des évènements indépendants et méritent que l'on en tire quelques leçons. Ces accidents révèlent les dysfonctionnements graves, pour ne pas dire la faillite, du capitalisme boursier, porté aux nues il y a peu par la plupart des professionnels et des médias. Ce qui est d'abord remis en cause, c'est la conception actuelle de l'entreprise.
2. Le NEPAD: un terreau stérile (Par Oduor Ong'wen)
La défaite de l'Afrique est toujours implicite dans la victoire des autres ; notre richesse a toujours généré de la pauvreté en nourrissant la prospérité des autres – les empires et leurs contremaîtres. Dans l'alchimie coloniale et néocoloniale, l'or se change en ferraille et la nourriture en poison.
3. Le NEPAD: inéquité Nord-Sud (Déclaration du Forum des Peuples à Siby)
Considérant que le NEPAD souffre d'une absence totale de stratégies participatives, seules capables d'assurer la prise en compte des marginalisés et des plus appauvris, Considérant la non implication et le peu d'égard des gouvernements africains à l'endroit de la société civile …
4. Le NEPAD et droits de la personne humaine : un lien à clarifier (par la FIDH)
Parmi les trois points de l'ordre du jour de la réunion du G8 qui s'est ouverte le 26 juin 2002 à Kananaskis, figure le NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique). La FIDH est préoccupée par la logique du NEPAD tant en matière d'investissement et de financement de la croissance, qu'au sujet de politiques de lutte contre la pauvreté. Ainsi, les orientations en matière d'investissement ne hiérarchisent pas l'allocation des fonds, négligeant par là le caractère prioritaire des services publics de base, tels que l'éducation, la santé et l'accès à l'eau. Les Etats risqueraient par là de contrevenir à leur obligation (au titre des conventions qu'ils ont ratifiées) d'utiliser le maximum de leurs ressources disponibles à la satisfaction des droits fondamentaux de leurs populations.
5. Brèves d'OMC (Groupe Traités internationaux de Marseille)
A la réunion de la FAO, les USA font prévaloir les intérêts qu'ils ont dans le secteur de la biotechnologie - Les subventions des pays riches à leur R&D créent des distorsions au développement technologique - Le Zimbabwe devient le 1er Etat à déclarer le sida cause d'urgence sanitaire nationale - L'aide alimentaire au Nicaragua en provenance des USA contaminée avec des OGM - Le Canada annonce qu'il va procéder à un bilan environnemental du nouveau cycle de négociations de l'OMC

Enron – WorldCom – VU et les autres … ou la crise du nouveau capitalisme

Par Dominique Plihon

Les désastres en chaîne des groupes Enron, WorldCom et Vivendi-Universal (VU) ne sont pas des évènements indépendants et méritent que l'on en tire quelques leçons. Ces accidents révèlent les dysfonctionnements graves, pour ne pas dire la faillite, du capitalisme boursier, porté aux nues il y a peu par la plupart des professionnels et des médias. Ce qui est d'abord remis en cause, c'est la conception actuelle de l'entreprise. Celle-ci est considérée comme un objet financier dont il s'agit d'accroître la valeur boursière par tous les moyens : rachats d'actions, fusions-acquisitions, ventes des unités les moins rentables, montages financiers … Ainsi, l'apogée puis la faillite d'Enron n'ont rien à voir avec son activité industrielle - le négoce du gaz et de l'électricité - mais proviennent uniquement de ses activités financières. Derrière les montages en cascades de prêts de plus en plus risqués destinés à financer des opérations de fusions-acquisitions



fort juteuses, Enron n'apportait pas de réelle contribution au fonctionnement du marché de l'énergie qui n'a pratiquement pas été affecté par sa disparition. De même, Vivendi-Universal est devenue un holding financier, constitué d'un empilement d'actifs financiers sans cohérence industrielle, et destiné à créer de la valeur pour les actionnaires. Ainsi s'explique ce hiatus non maîtrisé, à l'origine de la crise de VU, entre le secteur traditionnel de l'ex-Compagnie générale des eaux et les activités liées à la nouvelle économie.

Ce qui est également remis en cause, c'est la capacité des marchés financiers à réguler le secteur productif. Dans le nouveau capitalisme actionnarial, la Bourse est supposée jouer un triple rôle. D'abord, financer les entreprises ; or l'on constate que ce n'est pas vraiment le cas puisque, au cours des années récentes, les émissions nettes d'actions par les entreprises (émissions brutes moins les rachats d'actions et les dividendes) ont été négatives en Europe, comme aux Etats-Unis. Cela signifie que les entreprises versent plus qu'elles ne reçoivent de leurs actionnaires. La deuxième fonction de la Bourse est de valoriser les entreprises ; là aussi on peut être dubitatif ! Les niveaux totalement irréalistes des valeurs technologiques et d'entreprises du secteur traditionnel telles que Enron montrent que, très souvent, le niveau des cours en Bourse ne donne aucune indication sérieuse sur la valeur des entreprises. Enfin, la Bourse est supposée favoriser les restructurations industrielles, les actions servant de monnaie d'échange à l'occasion des OPE. Or on a pu voir que, dans la quasi totalité des cas, ces restructurations sont gouvernées par une logique purement financière, en dehors de toute cohérence industrielle.

Ainsi, on est en présence d'une contradiction fondamentale : d'un côté, la Bourse domine le nouveau capitalisme ; d'un autre côté, la Bourse s'avère incapable de guider les entreprises vers des choix susceptibles d'assurer leur développement à long terme. La fameuse " discipline du marché " ne fonctionne pas ! Les actionnaires, et surtout les fonds d'investissement, poussent les entreprises à se conformer à des normes financières à court terme (pratique du bench marking). C'est ce qui a amené les dirigeants d'Enron, WorldCom et VU à truquer leurs comptes pour afficher à tout prix les résultats attendus. Quant aux autres acteurs du marché financier supposés contrôler les entreprises, ils ne jouent pas leur rôle de contre-pouvoir face aux dirigeants dont ils sont souvent les complices actifs ou passifs. C'est le cas des cabinets d'audit (Andersen) ou des autorités de régulation (notamment les Commissions des opérations de bourse), mais également des banques d'affaires, des agences de notation, des analystes financiers et des journalistes boursiers. Il est particulièrement piquant de constater que le fiasco économique et social le plus emblématique se soit produit dans le secteur des télécommunications dont les libéraux voulait faire un paradigme de la régulation par le marché. Bref, l'épisode actuel confirme ce que l'histoire nous avait déjà enseigné : le capitalisme est incapable de s'auto-réguler et laissé à lui-même il ne peut qu'entraîner des dysfonctionnements majeurs dont les salariés et plus généralement les peuples du monde font les frais.

Au total, ce sont les principaux rouages du capitalisme actionnarial qui sont en crise. Des réformes profondes s'imposent donc. Leur objectif principal doit être de réduire l'emprise dramatique de la finance de marché sur les entreprises et plus globalement sur l'économie. Deux voies de réforme sont primordiales. Il faut d'abord aller vers une autre conception de l'entreprise qui doit être définie, non comme un " objet " appartenant à ses actionnaires, mais comme une " communauté d'intérêts " dont la finalité n'est pas de faire des profits, mais de créer des emplois et de la richesse. Il faut donc en finir avec une conception de la gestion, toute entière tournée vers " la création de valeur pour l'actionnaire ". Cela implique une refonte du cadre juridique actuel pour reconnaître les droits de toutes les parties prenantes de l'entreprise, au premier rang desquels les salariés. Ceux-ci, qui constituent la source de valeur fondamentale dans l'économie actuelle fondée sur les connaissances, doivent se voir reconnaître de nouveaux droits qui limitent ceux liés à la propriété du capital et redonnent au code du travail un pouvoir contraignant sur les stratégies des actionnaires. La deuxième série de réformes est de revenir sur la dérégulation excessive de la finance, pour borner son activité, en renforçant le pouvoir de contrôle de l'Etat (notamment maintien d'un secteur public fort), de ses autorités de tutelle, et en instaurant des instances de contrôles publiques efficaces à l'échelle européenne et internationale.

Il est vain d'attendre que les gouvernements et les institutions internationales tirent spontanément le bilan de la situation actuelle et s'engagent sur la voie du bon sens en acceptant de remettre en cause les dogmes libéraux. Les réformes, que nous venons d'esquisser, ne pourront voir le jour que si se construit à l'échelle nationale et internationale un mouvement social capable de les imposer. Le mouvement actuel de

lutte contre la mondialisation libérale, du quel Attac est partie prenante, en indique la voie.

Dominique Plihon. Economiste, professeur à l'université de Paris-Nord. Président du Conseil scientifique d'Attac France
Contact pour cet article. Secrétariat Conseil scientifique ATTAC France cs@attac.org

Le NEPAD: un terreau stérile

Par Oduor Ong'wen
Traduction : Christine Mercier. coorditrad@attac.org traducteurs bénévoles (*)

Samedi dernier, alors que je m'apprêtais à regarder le match de quart de finale de la Coupe du monde de football, dans lequel le Sénégal affrontait la Turquie, j'ai entendu que les présidents du Rwanda, de Tanzanie et d'Ouganda s'étaient réunis au palais d'Etat du Président Moi, à Nairobi, pour panser leurs blessures. La raison ? L'Afrique orientale est marginalisée dans le processus d'élaboration d'une "liste de shopping" dénommée Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Je n'ai pas vraiment fait attention aux quatre Excellences déplorant leur perte au moment où l'Afrique, par l'intermédiaire des Lions de Teranga, allait conquérir le monde avec des chaussures de foot. Hélas, mon équipe a perdu. L'Afrique a perdu.

Comme au foot, la division internationale du travail entre les nations signifie que certaines se spécialisent dans les victoires, les autres dans les défaites. Notre partie du monde, l'Afrique, est spécialisée dans la défaite depuis cette lointaine époque où les Européens de la Renaissance se sont aventurés sur les océans à la recherche d'une route maritime vers l'Inde. Les siècles ont passé et l'Afrique a perfectionné son rôle. Nous ne sommes plus à l'ère des merveilles, quand la réalité dépassait la fiction et l'imagination s'inclinait devant les trophées de la conquête – les bateaux chargés de leur cargaison humaine destinée aux Amériques que l'on venait de "découvrir", les filons d'or, les montagnes d'ivoire et d'argent. Mais notre continent n'a pas mis fin à la servitude.

Dans sa conception et sa présentation, le NEPAD est à mon avis un nouveau moyen d'assurer la défaite de l'Afrique. Je ne comprends vraiment pas pourquoi des chefs qui se respectent se plaignent de ne pas faire partie d'une équipe qui a perdu avant même que ne soit donné le coup d'envoi du match. Précisons tout de suite que je ne suis pas un Afro-pessimiste, mais face aux leçons de l'histoire, les vœux pieux ne suffisent pas. Cinq raisons suffiront à montrer que le projet de développement de l'Afrique proposé par le NEPAD est condamné à l'échec.

Commençons déjà par le nom – Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Le partenariat évoque l'idée d'une union à la poursuite d'un objectif commun. Cet objectif pourrait être de profiter de la musique, comme le font un homme et une femme sur une piste de danse ; la recherche du profit comme pour des partenariats commerciaux ; ou un confort émotionnel comme dans le mariage. Le document du NEPAD n'est pas clair sur qui s'allie à qui et à la poursuite de quoi. Quelle que soit la nature de ce partenariat, que recherche-t-il ? Autrement dit, quelle est sa vision du développement de l'Afrique?

Nos dirigeants se sont épuisés dans des circuits européens et nord-américains à tenter de vendre le NEPAD au Groupe des huit pays les plus riches (G8). Il est révélateur qu'alors que divers forums discutaient du NEPAD dans les capitales européennes et nord-américaines, la société civile africaine, les cultivateurs, les entrepreneurs et les intellectuels éprouvaient des difficultés à accéder au document. Je crois que j'ai été parmi les premiers à mettre la main dessus début novembre 2001, mais, paradoxalement, par le biais d'un contrat canadien. Soit le ministère des Affaires étrangères à Nairobi n'en avait pas d'exemplaire, soit la Loi sur les secrets officiels du Kenya lui interdisait d'en communiquer le contenu aux gentils. On peut donc conclure qu'il s'agit d'un partenariat entre les dirigeants africains et les pays du G8. Mais, comme je le montre plus loin dans cet article, c'est en fait l'association d'un chat et d'une souris, ce qui, évidemment, n'est pas un partenariat.

Deuxièmement, le NEPAD se fonde sur l'hypothèse erronée que nous aider à nous développer intéresse les pays du Nord, en particulier les pays du G8. Cela ne concorde pas avec les preuves que nous apporte l'Histoire. Le Nord semble avoir parfaitement intégré la Troisième Loi de Newton, à savoir que pour chaque action, il existe une réaction égale et opposée. C'est, comme nous le montrons, ce que les pays industrialisés et les institutions mondiales qu'ils contrôlent ont fait de toutes les précédentes initiatives de développement nées en Afrique.

L'indépendance trouve son origine dans l'appel de leaders africains patriotes comme Nkrumah, Lumumba, Cabral et Nyerere à sortir de l'économie politique coloniale et à construire des économies indépendantes, autosuffisantes et

intégrées en interne, rapidement contré par le Nord, qui a "vendu" de nombreuses versions du "socialisme africain" à l'Afrique. Comme le disait Collins Leys à propos du socialisme africain au Kenya dans le Document de session n° 10 de 1965, African Socialism and Its Application to Planning in Kenya, ces projets de développement n'avaient rien d'africain et rien de socialiste. Dans les années 70, l'appel à un Nouvel Ordre économique international lancé par le Mouvement des pays non alignés a conduit la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) à élaborer de nouveaux principes directeurs pour l'instauration du nouvel ordre international en Afrique, qui ont servi de base à la Stratégie de Monrovia (1979), au Plan d'action de Lagos (PAL) et à l'Acte final de Lagos en 1980.

Le PAL préconisait un développement fondé sur cinq principes – autonomie, union économique en 2000 à travers l'intégration régionale, démocratisation du processus de développement et équité et justice dans la répartition des fruits du développement par l'éradication progressive de la pauvreté et du chômage. Les institutions financières internationales (IFI) et les pays qui les contrôlent se sont alarmés et ont chargé, en 1981, le Professeur E.T. Berg et son équipe d'étudier les problèmes de développement de l'Afrique. Le Rapport Berg annonçait les Programmes d'ajustement structurel (PAS). En 1986, le continent a élaboré le Programme prioritaire pour le redressement économique de l'Afrique (APPER), ensuite adopté par les Nations Unies et rebaptisé Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (UNPAAERD) puis, en 1989, le Cadre alternatif africain aux Programmes d'ajustement structurel pour le redressement et la transformation socio-économique (AAF-SAP). Une fois encore, les IFI, avec l'appui et la connivence du G8, ont trouvé une contre-mesure : un rapport intitulé Afrique Subsaharienne : de la crise à une croissance durable, qui renforçait la division internationale du travail, laquelle fait produire à l'Afrique ce qu'elle ne consomme pas et lui fait consommer ce qu'elle ne produit pas. De ce rapport est née une initiative appelée Coalition mondiale pour l'Afrique dirigée par Robert McNamara, ancien président de la Banque mondiale et secrétaire américain à la Défense, et Jan Pronk, ancien ministre néerlandais de la Coopération internationale. La Charte africaine pour la participation populaire au développement (1990) et le Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique (UN-NADAF), 1991, ont eux aussi été détournés par les riches nations et les institutions mondiales qu'elles contrôlent. Il est curieux que les forces mêmes qui ont frustré nos efforts internes de développement souscrivent au NEPAD.

Troisièmement, le cadre économique sur lequel s'appuie le NEPAD est incapable de sortir l'Afrique de la crise de développement qu'elle connaît actuellement, pour la simple et bonne raison qu'il en est responsable. Le document du NEPAD l'admet explicitement. Pourtant, nos dirigeants en redemandent. Le régime qu'il propose est celui que nos dirigeants ont été contraints d'ingurgiter depuis vingt ans dans le cadre des PAS. D'après les auteurs du NEPAD, nous devrions axer tous nos efforts sur la création d'un environnement attractif pour les transnationales, ce qui encouragerait les pays industriels à placer leurs capitaux en Afrique sous forme d'investissements directs étrangers (IDE). Je me demande si nos dirigeants, qui sont les auteurs du NEPAD, se sont interrogés sur ce que sont les objectifs de l'activité économique.

Quatrièmement, le NEPAD est antidémocratique. Les forces populaires d'Afrique – les agriculteurs à travers leurs associations, les travailleurs et leurs syndicats, la société civile et ses organisations, le monde des entreprises africaines, les femmes et leurs organisations et les professions libérales et l'Intelligentsia – n'ont pas été consultés et encore moins associés à l'élaboration de l'initiative. Comme dit le proverbe "on ne peut raser la tête de quelqu'un en son absence". Si le NEPAD concerne notre développement, pourquoi avons-nous été écartés ? Aujourd'hui, les présidents est-africains crient à l'injustice à propos de leur participation.

Cinquièmement, le NEPAD est une sébile. Il y a contradiction entre perception et pratique puisque d'un côté, la rhétorique du NEPAD décrie notre dépendance à l'égard de l'aide et déclare que l'issue de sortie réside dans le commerce et l'investissement, de l'autre, nos dirigeants sont pressés de voir le G8 engager des aides pour le NEPAD. A combien se monte cette enveloppe ? Quelque 64 milliards de dollars. On se demande si nos dirigeants ont bien conscience qu'en combattant les obstacles au commerce au Nord, ils auraient davantage de ressources pour le développement que cette somme dérisoire qu'ils mendient. D'après un rapport d'Oxfam intitulé Deux poids, deux mesures : commerce, mondialisation et lutte contre la pauvreté" et rendu public en avril 2002, les restrictions au commerce dans les pays riches nous coûtent environ 100 milliards de dollars chaque année. Ajoutons à cela ce que nous gagnerions si le régime applicable à la propriété industrielle ne bloquait pas les transferts de technologie et les



ressources (autour de 400 milliards de dollars) qui seraient libérées par l annulation de la dette et l on a une idée de ce à quoi le NEPAD devrait s attacher, ce qu il ne fait pas.

L Afrique continue d exister pour servir les besoins des autres, comme source et réserve de pétrole et de diamants, de cuivre et de viande, de café et de fruits – les matières premières et aliments destinés aux pays riches, qui bénéficient plus de leur consommation que nous de leur production. Les taxes collectées par les acheteurs sont bien plus élevées que les prix versés aux vendeurs. Après tout, Covey T. Oliver, alors coordinateur de l Alliance pour le progrès, a effectivement déclaré au monde en juillet 1968 que parler de prix équitables est un "concept dépassé" car nous sommes à l ère du libre échange.

En novembre dernier, après que les pays industrialisés, en maniant la carotte et le bâton, ont amené les pays en développement à accepter un nouveau cycle de négociations commerciales de l OMC, lequel, dans les faits, rédigera une Déclaration des droits des transnationales, nos dirigeants se sont vu promettre une assistance technique. Ce que l on ne nous a pas dit, c'est que plus on donne de liberté aux investisseurs étrangers, plus il faut construire de prisons pour ceux qui souffrent de leurs investissements. Nos systèmes inquisiteur-bourreau travaillent non seulement pour les marchés externes dominants, ils fournissent aussi des sources de profits tirés des prêts et investissements étrangers sur les marchés dominés. Dès 1913, le président des Etats-Unis, Woodrow Wilson avait remarqué : "On entend parler de "concessions" aux capitalistes étrangers en Amérique latine. On n'entend pas parler de concession aux capitalistes étrangers aux Etats-Unis. On ne leur accorde pas de concessions". Le président Wilson était confiant en ajoutant "les Etats qui sont obligés d'octroyer des concessions sont dans une situation où les investissements étrangers tendent à dominer leurs affaires". Notre expérience montre qu il avait parfaitement raison.

L Afrique est un continent d'hémorragie continue. Du célèbre voyage de Bartholomew Diaz à notre époque, tout a toujours été transmué en capital européen – et plus tard américain, et s'est accumulé dans de lointains centres de pouvoir. Tout, la terre, ses fruits et ses profondeurs riches en minerais, le peuple et sa capacité à travailler et à consommer, les ressources naturelles et les ressources humaines. Les méthodes de production et les structures de classes ont été successivement déterminées de l extérieur pour chaque pays en l'intégrant dans l'engrenage universel du capitalisme.

Je serais tenté d'excuser le "professeur de politique" autoproclamé du Kenya lorsqu il s inquiète de la marginalisation de l Afrique de l Est (au passage, dans quelle partie d Afrique se situe l Ethiopie ?), mais je pensais que les présidents Museveni, Mkapa et Kagame, anciens "croisés anti-impérialistes", auraient mesuré que la chaîne de marginalisation, d'exploitation et de dépendance qui est le sceau du capitalisme mondial a bien plus que deux attaches. En Afrique, elle inclut aussi la marginalisation des pays les plus faibles par leurs voisins plus puissants. Ainsi, ce n est pas un hasard si pratiquement toutes les transnationales qui avaient installé leur siège à Nairobi se relocalisent à Johannesburg, si bien que l Afrique du Sud, l Egypte et le Nigeria sont fatalement conducteurs des initiatives dans lesquelles l Ouest a un intérêt fondamental. Ajoutons le Sénégal et l Algérie pour les francophones et musulmans du continent et le tableau est complet. A l intérieur des frontières de nos pays, il inclut l exploitation des zones rurales et des petites villes par les grandes villes et les ports, l exploitation des femmes par les hommes et celle des régions arides et semi-arides par les régions offrant un important potentiel agricole.

La défaite de l Afrique est toujours implicite dans la victoire des autres ; notre richesse a toujours généré de la pauvreté en nourrissant la prospérité des autres – les empires et leurs contremaîtres. Dans l alchimie coloniale et néocoloniale, l or se change en ferraille et la nourriture en poison.

Pour ceux qui voient l histoire comme une compétition, le retard et la pauvreté de l Afrique ne sont que les résultats de sa défaite. Nous avons perdu ; d autres ont gagné. Mais il se trouve que les vainqueurs doivent leur victoire à notre défaite. Au lieu de placer mes espoirs dans le NEPAD, je ferais mieux d'encourager l équipe de foot sénégalaise. Au moins sont-ils déterminés à gagner pour l Afrique.

Oduor Ong'wen

Le NEPAD: inéquité Nord-Sud

Déclaration du Forum des Peuples à Siby - Mali, 25-28 juin 2002

Considérant que le NEPAD souffre d'une absence totale de stratégies participatives, seules capables d'assurer la prise en compte des marginalisés et des plus appauvris, Considérant la non implication

et le peu d'égard des gouvernements africains à l'endroit de la société civile,

Le Forum des peuples recommande que : Des dispositions soient prises pour assurer une participation effective des couches sociales dans toutes leurs composantes à l'élaboration des priorités de développement, Les pouvoirs publics en Afrique accordent à cette nouvelle dynamique sociale, garante de la démocratie, toute l'attention requise, via un partenariat effectif et permanent.

Considérant que la dette des pays africains, en grande partie « odieuse » selon le droit international, a été déjà remboursée plusieurs fois, Considérant que la dette des pays africains est injuste et constitue un fardeau pour le développement social et économique, Considérant que l'initiative PPTE/CSLP ne vise qu'à refinancer les dettes impayables, qu'elle alourdit les conditionnalités et ne prend en compte que des critères de soutenabilité strictement macroéconomiques,

Le Forum des peuples demande une annulation immédiate et inconditionnelle de la dette extérieure africaine et l'affectation des fonds ainsi libérés au financement du développement social.

Considérant que les élites africaines qui ont opéré des détournements de fonds sont restés dans l'impunité,

Le Forum des peuples demande la réalisation d'enquêtes internationales sur les biens mal acquis, leur rétrocession aux populations spoliées et la sanction des criminels financiers. A moyen terme, le Forum demande la création d'une Cour pénale internationale jugeant des crimes économiques.

Considérant que les capitaux privés suivent la croissance et ne la créent pas, Considérant la volonté des gouvernements africains de financer le développement essentiellement par l'attraction des capitaux privés internationaux,

Le Forum des peuples demande la création d'un « fonds de développement pour l'Afrique » suffisamment conséquent pour permettre un décollage économique, la création d'emplois, le renforcement de l'épargne locale et des revenus fiscaux, afin d'enclencher un processus de financement endogène du développement africain.

Considérant le caractère inéquitable des règles de l'OMC et des échanges Nord-Sud, avec un protectionnisme des pays riches à l'égard des pays appauvris à qui le FMI interdit de telles mesures, Considérant la détérioration des termes de l'échange qui appauvrit chaque jour davantage l'Afrique, Considérant que les marchés africains sont inondés des produits subventionnés des pays riches du Nord qui détruisent le tissu agricole et économique de l'Afrique,

Le Forum des peuples demande : Qu'une juste rémunération soit accordée aux produits agricoles et autres matières premières dont l'Afrique regorge, L'établissement de mécanismes de garantie des revenus d'exportation et une diversification de la production, La création de zones économiques intégrées et la protection des secteurs stratégiques, comme l'on fait les pays riches du Nord (Japon, Union européenne, Etats-Unis), et des industries naissantes, comme le permet l'article XXI du GATT, La suppression des subventions à l'exportation des pays riches et l'accès aux marchés du Nord des produits africains.

Considérant la dégradation continue des valeurs culturelles africaines accélérée par l'uniformisation et la marchandisation mondiales, Considérant que la culture constitue une base incontournable pour tout processus de développement durable,

Le Forum des peuples recommande que les décideurs africains prennent cet aspect dans l'élaboration de tout projet de développement engageant le continent, et ce sans démagogie.

Pour atteindre ces objectifs, la société civile africaine dans ces différentes composantes s'engage à établir des relations dynamiques et constructives.

Siby, le 28 juin 2002.

Le NEPAD et droits de la personne humaine : un lien à clarifier.

Par FIDH – Fédération internationale des droits de l'Homme

Parmi les trois points de l'ordre du jour de la réunion du G8 qui s'est ouverte le 26 juin 2002 à Kananaskis, figure le NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique).

Le NEPAD a été présenté par quatre chefs d'Etats africains après avoir été avalisé par l'OUA (Organisation de l'unité africaine). Il représente un « appel pour une nouvelle relation de partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale » (document NEPAD, 2001).



La FIDH accueille positivement cette volonté de chefs d'Etat africains de prendre en main le développement de leur continent dans un cadre démocratique, et espère que cette initiative réponde effectivement aux besoins du développement en Afrique.

En particulier la FIDH se réjouit de constater que le fondement du NEPAD - la « Déclaration on Democracy, Political Economic and Corporate Governance » – reprend les conventions régionales et internationales en matière de droit humains, ancrant ainsi le projet dans le principe de primauté des droits de l'Homme. La FIDH rappelle que toute politique liée au développement ou aux questions économiques et commerciales doit se faire dans le strict respect de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et des textes subséquents. Outre le fait qu'il s'agit là d'une obligation juridique, il y va également de l'efficacité des politiques proposées : ainsi, l'argument selon lequel le respect des droits de l'homme non seulement ne nuit pas au développement économique, mais au contraire le sert et le renforce est désormais accepté par la plupart des acteurs économiques internationaux.

Il appartiendra donc aux partenaires du NEPAD que cet ancrage dans les droits de l'Homme ne reste pas lettre morte. A cet égard, la FIDH s'inquiète de constater que cette primauté affichée des droits ne s'accompagne pas de ce qui en est pourtant un élément indispensable - le principe d'indivisibilité de tous les droits.

En effet, si le NEPAD est porteur de potentialités positives en raison de ses références aux textes internationaux, il est néanmoins préoccupant de constater qu'en l'état d'avancement du projet, les programmes envisagés ne font guère que reprendre les principes des politiques prônées par les institutions de Bretton-Woods, tant décriées par nombre de chefs d'Etat africains et dont l'impact désastreux sur les droits humains est maintenant largement reconnu. Par exemple, lorsque le NEPAD aborde le rôle des institutions publiques sous le seul angle de leur rôle de régulation des marchés, il ne fait que réitérer les principes des politiques d'ajustement structurel.

La FIDH est préoccupée par la logique du NEPAD tant en matière d'investissement et de financement de la croissance, qu'au sujet de politiques de lutte contre la pauvreté. Ainsi, les orientations en matière d'investissement ne hiérarchisent pas l'allocation des fonds, négligeant par là le caractère prioritaire des services publics de base, tels que l'éducation, la santé et l'accès à l'eau. Les Etats risqueraient par là de contrevenir à leur obligation (au titre des conventions qu'ils ont ratifiées) d'utiliser le maximum de leurs ressources disponibles à la satisfaction des droits fondamentaux de leurs populations.

De plus, le document ignore les politiques redistributives pour lutter contre la pauvreté, qu'il s'agisse des politiques foncières ou fiscales. Or, l'absence de telles politiques redistributives publiques est précisément l'une des causes essentielles des très fortes inégalités de revenus entre les différentes composantes des sociétés africaines ainsi que des violations massives de droits économiques et sociaux fondamentaux.

Quant au Mécanisme d'évaluation par les pairs (African Peer Review Mechanism - APRM), dont le mandat est de contrôler le respect par les Etats partenaires de la Déclaration fondatrice sur la démocratie et la bonne gouvernance, la FIDH y voit un outil qui peut potentiellement servir à renforcer l'ensemble des droits fondamentaux en Afrique –mais qui peut tout autant se révéler être une coquille vide, caution politique à des régimes peu défendables. Il importe que le APRM non seulement n'entre pas en conflit avec les mécanismes existants en matière de droits de l'Homme, comme la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples, mais les complète et les renforce. Une totale indépendance - qui pour l'heure n'est pas garantie - des membres de cette instance en est une condition sine qua non.

La FIDH considère en outre qu'il est indispensable que l'APRM inclue un examen de l'impact sur les droits de l'Homme, et plus particulièrement sur les droits économiques, sociaux et culturels, des politiques du NEPAD elles-mêmes.

De façon générale, il s'agira de clarifier et renforcer l'articulation entre le NEPAD et les institutions régionales et sous-régionales existantes (y compris l'Union Africaine) ; ainsi que le partage des prérogatives et l'affectation des faibles moyens (humains et financiers) dont disposent les pays africains entre le NEPAD et les autres structures régionales d'un côté, et les structures nationales et locales de l'autre.

Il importe de souligner que cette appropriation régionale des politiques de développement ne doit pas exonérer les pays industrialisés de leur responsabilité dans la faillite du continent africain et de leurs obligations en matière d'aide publique au développement. Les investissements privés ne pourront jamais se substituer à une coopération internationale soutenue et cohérente.



La FIDH rappelle que les Etats – et ceux du G8 notamment - ont l obligation, au titre des conventions internationales qu ils ont ratifiées, de consacrer 0.7 % de leur PNB à l aide au développement. Pour l heure, aucun des pays du G8 n a atteint ce seuil.
La FIDH appelle les Etats à clarifier la place des droits de l Homme au sein du NEPAD. Si le NEPAD doit devenir la pierre angulaire du développement en Afrique, il faut que les Etats du G8 lui apportent tout leur soutien.

FIDH
Contact pour cet article. Marie Guiraud mguiraud@fidh.org

Brèves d OMC

Par Groupe Traités internationaux de Marseille

A- A la réunion de la FAO, les USA font prévaloir les intérêts qu'ils ont dans le secteur de la biotechnologie :

Les ONG, qui tenaient parallèlement à la réunion de la FAO (Juin 2002) un Forum sur la Souveraineté Alimentaire, ont été très déçues d'apprendre que la FAO ont entériné la biotechnologie comme moyen d'enrayer la faim, sans pour autant faire mention du rôle des produits alimentaires à base d'OGM. Les USA ont particulièrement poussé dans ce sens. L'UE a contesté que La Déclaration l'approuvant ait reçu l'aval du G-77 (coalition de 130 pays pauvres)

Le Président du Forum civil a déclaré que cela montrait l'influence des nations, au premier rang desquelles les USA, pour soutenir les intérêts des multinationales du secteur.

Après qu'un accord ait eu lieu pour permettre au Conseil de la FAO d'établir un Groupe de Travail intergouvernemental devant élaborer dans les deux ans un ensemble de "mesures volontaires" destiné à parvenir progressivement à l'émergence du droit à une alimentation adéquate dans un "contexte de sécurité alimentaire nationale" , il apparaît cependant que les USA feront une déclaration explicative qui devrait mettre en lumière les interprétations et les réserves apportées par Washington au texte final.

Qualifié de "complément logique au texte de Doha", la FAO pourrait avoir la possibilité de traiter des sujets agricoles non liés au commerce, tel que la sécurité alimentaire et le développement rural selon la déclaration de la Ministre de l'Agriculture et de la Consommation.

Restent à déterminer les contributions de chacun au nouveau "Fonds pour la Sécurité Alimentaire". Considérant le degré d'intérêt au processus des pays riches, les délégués africains en particulier ont manifesté leur déception face à l'absence des chefs d'Etat de pays comme les USA, le Canada, le Japon ou l'UE qui se sont contentés d'y envoyer leurs adjoints au niveau ministériel.

B- Les subventions des pays riches à leur R&D créent des distorsions au développement technologique :

Le Brésil a déclaré que les subventions des pays développés à la Recherche & Développement présentaient autant de distorsions au développement technologique que leurs subventions agricoles n'en présentaient dans le secteur agricole. "sinon plus encore". Il a aussi particulièrement insisté sur le fait que les régimes stricts de droits sur la propriété intellectuelle avaient des conséquences négatives sur les transferts de technologie. Les USA et l'UE qui sont tout à fait en faveur de ces régimes, ont déclaré ces critiques infondées.

Un certain nombre de PED estiment que la protection de la propriété intellectuelle fait obstacle aux transferts de technologie alors que la plupart des pays développés déclarent qu'elle les favorise.

C- Le Zimbabwe devient le 1er Etat à déclarer le sida cause d'urgence sanitaire nationale :

En invoquant ainsi la déclaration sur l'Adpics, ce pays se libère de ses obligations à l'égard du respect des brevets sur les médicaments destinés à combattre le sida selon l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle de l'OMC. La déclaration d'urgence nationale décrétée pour 6 mois lève toutes les restrictions légales bloquant l'accès aux médicaments génériques.. Cette mesure qui va réduire leur coût annuel devrait faire passer le nombre de patients traités du simple au double. Toutefois certains spécialistes du sida s'interrogent sur le délai limité de la période d'urgence, sur le manque de devises pour se fournir en médicaments et du manque de personnel qualifié en vue de faciliter la fourniture de services exigés par l'usage de nombreux médicaments anti-sida.

D- L'aide alimentaire au Nicaragua en provenance des USA contaminée avec des OGM :

Le Nicaragua a alerté les autorités législatives US que l'aide alimentaire en provenance des USA fournie par le PAM (Programme Alimentaire



Mondial) avait été contaminée avec des OGM et contenait du StarLink qui était réputé impropre à la consommation humaine par l'Agence US de Protection de l'Environnement. Cette aide, fournie pour atténuer la faim et la malnutrition faisant suite à la sécheresse induite par El Nino, avait été offerte par l'USAID (Agence Internationale pour le Développement) pour la farine de blé et de soja et par l'Allemagne pour les graines de blé. L'USAID a déclaré qu'elle ne savait pas si les aliments provenait d'OGM car aux USA les minoteries ne séparaient généralement pas les récoltes traditionnelles de celles provenant d'OGM..Les USA "offrent " 50 % des donations du PAM. Cette affaire fait suite à une contamination similaire par le StarLink en provenance de l'USAID et destinée à la Bolivie découverte début Juin.

E- Le Canada annonce qu'il va procéder à un bilan environnemental du nouveau cycle de négociations de l'OMC :

Annoncé le 8 Juin 2002 par le Département Canadien des Affaires Etrangères et du Commerce International, il est indiqué que ce bilan est destiné à contribuer aux engagements canadiens pour le développement durable et aux efforts que fait ce pays pour que sa politique en matière commerciale et environnementale ne soient pas contradictoires. Un comité en aura la charge. Le gouvernement a invité toutes les parties intéressées, y compris l'industrie et le public à présenter leurs commentaires sur les conséquences probables et importantes que les négociations de l'OMC pourraient avoir sur le Canada du point de vue environnemental. Cette décision gouvernementale suit le paragraphe 6 de la Déclaration de Doha qui prend "note des efforts des Etats pour conduire un bilan environnemental national des politiques commerciales sur une base volontaire".

Contact pour cet article. Omc.marseille@attac.org

(*) coorditrad@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.